Dossier de candidature

**2012**

**Présenté par :**

Festivals et Événements Québec  
Société des Attractions Touristiques du Québec



**TABLE DES MATIÈRES**

PRÉSENTATION PRIX COUP D’ÉCLAT! …………………………………………………………… 2

PRÉSENTATION PRIX DE LA COMMANDITE  
LOTO-QUÉBEC …………………………………………………………… 3

DATES IMPORTANTES …………………………………………………………… 3

JURY …………………………………………………………… 3

RÈGLEMENTS …………………………………………………………… 4

FORMULAIRES ET MATÉRIEL …………………………………………………………… 5

CRITÈRES D’ÉVALUATION …………………………………………………………… 9

LA REMISE DES PRIX …………………………………………………………… 12

CONTACT …………………………………………………………… 12

Festivals et Événements Québec  
 Société des Attractions Touristiques du Québec 4545, av. Pierre-De Coubertin, CP. 1000, Succ. M Montréal (Québec) H1V 3R2  
 514 252-3037 ou 1 800 361-7688  
 [www.attractionsevenements.com](http://www.attractionsevenements.com) / [info@satqfeq.com](mailto:info@satqfeq.com)

**PRÉSENTATION DE LA 12e ÉDITION DES PRIX COUP D’ÉCLAT!**

Festivals et Événements Québec (FEQ) et la Société des Attractions Touristiques du Québec (SATQ) invitent leurs membres à participer au concours des Prix Coup d’Éclat! 2012. En tant qu’association, nous désirons vous offrir une tribune afin de mettre en lumière vos meilleures réalisations promotionnelles, mais également faire reconnaître vos talents de gestionnaire auprès de vos pairs de l’industrie touristique. Ce concours exclusif aux membres de FEQ et de la SATQ récompense vos coups d’éclat dans les catégories suivantes :

* Publicité à la télévision – Budget de moins de 500 000 $ / Budget de plus de 500 000 $
* Affiche promotionnelle – Budget de moins de 500 000 $ / Budget de plus de 500 000 $
* Publicité à la radio – Budgets confondus
* Stratégie promotionnelle Web – Budgets confondus
* Site Web – Budget de moins de 500 000 $ seulement
* Nouveau produit ou activité originale – un prix attraction et un prix festival
* Communication de vos actions responsables – Budgets confondus
* **NOUVEAU** : Concours promotionnel – Budgets confondus
* **NOUVEAU** : Activité de financement – Budgets confondus
* **NOUVEAU** : Gestion des bénévoles dans les festivals – Budgets confondus
* **NOUVEAU** : Qualité de l’accueil dans les attractions – Budgets confondus

À la suite d’un concours, les gagnants, déterminés par un jury, seront dévoilés lors d’une remise de prix sous forme de banquet, dans le cadre du Congrès des festivals, événements et attractions touristiques. En plus de 4 nouvelles catégories, deux autres nouveautés viendront teinter la 12e édition des Prix Coup d’éclat!.

**Vote du public** : la catégorie *Affiche promotionnelle* fera l’objet d’un vote du public. Les finalistes seront sélectionnés par les jurés, mais le grand gagnant sera choisi par le public grâce à un vote virtuel.

**PRIX DE LA COMMANDITE LOTO-QUÉBEC**

Nous sommes heureux de réitérer notre partenariat avec Loto-Québec dans le cadre de notre concours. En effet, le Prix de la commandite Loto-Québec sera remis pour une deuxième année consécutive à un festival et son commanditaire s’étant démarqué au niveau de l’originalité et de la pertinence de l’exploitation de la commandite. Les participants seront évalués sur la qualité et la synergie du partenariat, ainsi que sur les retombées pour chacune des organisations.

**DATES IMPORTANTES**

**4 septembre 2012 :** Date limite pour envoyer les dossiers de candidature.

**Semaine du 21 septembre 2012** : Délibération du Jury.

**24 septembre 2012 : Dévoilement des finalistes.**

**6 novembre 2012 :** Remise des prix lors du Congrès des festivals, événements et attractions touristiques à l’Auberge Gouverneur de Shawinigan.

**JURY**

Le jury sera composé de professionnels de l’industrie touristique, des médias, des communications, mais également de professionnels œuvrant au niveau de l’accueil et de la gestion des ressources humaines. Les jurés sont sélectionnés sur invitation et les membres choisis seront dévoilés au cours de l’été pendant la période d’inscription. Surveillez vos courriels à cet effet.

**RÈGLEMENTS PRIX COUP D’ÉCLAT! ET PRIX DE LA COMMANDITE LOTO-QUÉBEC**

**Les organismes participants doivent être membres en règle de Festivals et Événements Québec (FEQ) ou de la Société des Attractions Touristiques du Québec (SATQ) pour l'année 2012. Les commanditaires qui soumettent un dossier pour le Prix de la commandite Loto-Québec doivent commanditer un festival membre de FEQ pour l’année 2012.**

* Seules les réalisations effectuées entre le 1er septembre 2011 et le 31 août 2012 seront considérées.
* Les participants peuvent participer **à un maximum de 3 catégories**, excluant le Prix de la commandite Loto-Québec.
* Le nombre de mots exigés pour chacune des questions devra être respecté.
* Les dossiers incomplets ou ne respectant pas ces exigences ne seront pas soumis au jury.
* Tous les dossiers de candidature doivent être envoyés soit par la poste, soit par courriel (via le FTP), mais pas les 2.
* Les sociétés d'État ne sont pas éligibles au tirage de la Bourse Québécor Média.
* Les récompenses offertes aux lauréats sont limitées à une par organisation, même si un candidat remporte un Prix Coup d'Éclat! dans plus d'une catégorie.
* Sur demande, les finalistes de la catégorie Publicité à la télévision devront fournir une cassette Betacam ou un fichier .mpeg ou QuickTime de leur publicité et la faire parvenir rapidement à FEQ-SATQ.
* Le matériel envoyé demeure la propriété de FEQ et de la SATQ. **Aucun document ne sera retourné**, à l'exception des cassettes Betacam des finalistes dans la catégorie *Publicité à la télévision* qui seront retournées après la remise de prix.

Tous les documents doivent être envoyés **avant le mardi 4 septembre 2012, 17 h 00** (le sceau de la poste en faisant foi) au bureau de FEQ et de la SATQ :

4545, av. Pierre-De Coubertin, CP. 1000, Succ. M, Montréal (Québec) H1V 3R2

**FORMULAIRES ET MATÉRIEL À FOURNIR PAR CATÉGORIE**

**IMPORTANT** : toute candidature doit être accompagnée du formulaire principal de participation dûment rempli.

[**Téléchargez le formulaire principal**](http://www.attractionsevenements.qc.ca/fichiers/autres/formulaire_principal_PCE_2012.doc)

**PUBLICITÉ À LA TÉLÉVISION – Budgets de moins de 500 000 $ / Budget de plus de 500 000 $**

**MATÉRIEL À FOURNIR** : fichier .mpeg, QuickTime sur CD ou DVD / lien web vers la publicité.

**NOTE** : Les finalistes devront être en mesure de fournir une cassette en format Betacam ou un fichier vidéo .mpeg ou QuickTime sur CD ou DVD.

**AFFICHE PROMOTIONNELLE – Budgets de moins de 500 000 $ / Budget de plus de 500 000 $**

**MATÉRIEL À FOURNIR :** Deux (2) copies de votre affiche promotionnelle doivent être envoyées par la poste ainsi qu’une copie numérique sur CD.

**NOTE :** Les mégas panneaux peuvent être soumis s’ils sont envoyés **en format réduit**. Nous ne pouvons pas afficher de mégas panneaux lors de la journée de délibération du jury. Une organisation peut soumettre une seule affiche unique ou une série d'affiches du même concept.

**NOUVEAUTÉ** : Le gagnant de cette catégorie sera déterminé par le public. Les finalistes seront choisis par les membres du jury, mais l’affiche gagnante sera votée virtuellement dans le cadre d’une campagne sur les médias sociaux avant la remise des prix.

**PUBLICITÉ À LA RADIO – Budgets confondus**

**MATÉRIEL À FOURNIR** : fichier audio .mpeg, .mp3 ou QuickTime gravé sur CD, DVD / lien web vers la publicité.

**NOTE** : Cette catégorie ne récompense que les publicités et exclut les entrevues et les relations de presse. Si vous envoyez plus d’une publicité, le jury se réserve le droit d’évaluer un seul segment.

**STRATÉGIE PROMOTIONNELLE WEB – Budgets confondus**

Cette catégorie vous permet de soumettre au jury vos réalisations promotionnelles effectuées sur le Web. Que vous ayez lancé un produit en utilisant Facebook, une application mobile, une infolettre, le tout rehaussé d’un concours percutant, faisant en sorte d’augmenter votre achalandage ou le nombre de visites sur votre propre site Internet, c’est cette catégorie qu’il faut viser.

[**FORMULAIRE STRATÉGIE PROMOTIONNELLE WEB**](http://www.attractionsevenements.qc.ca/fichiers/autres/formulaire_strategie_web.doc)

**PIÈCES JUSTIFICATIVES** : Vous pouvez insérer 5 liens Web dans le questionnaire pour illustrer vos propos.

**NOTE** : Assurez-vous que les pages Web que vous présenterez au jury seront toujours en ligne au mois de septembre.

**SITE WEB – Budget de moins de 500 000 $ seulement**

**MATÉRIEL À FOURNIR** : Vous n’avez qu’à inscrire l’URL du site Internet à évaluer par le jury dans le [formulaire principal](http://www.attractionsevenements.qc.ca/fichiers/autres/formulaire_principal_PCE_2012.doc).

**NOUVEAU PRODUIT OU ACTIVITÉ ORIGINALE – 1 prix festival / 1 prix attraction ou corporation touristique**

Cette catégorie est reliée à l’innovation dans le développement de produits et services. Que vous soyez une nouvelle entreprise ou une organisation bien établie, si vous offrez un nouveau service ou un nouveau produit, cette catégorie est pour vous.

**MATÉRIEL À FOURNIR** : 3 photos

[**FORMULAIRE NOUVEAU PRODUIT OU ACTIVITÉ ORIGINALE**](http://www.attractionsevenements.qc.ca/fichiers/autres/formulaire_nouv_produit_act_originale.doc)

**COMMUNICATION DE VOS ACTIONS RESPONSABLES – Budgets confondus**

Vous avez mis de l’avant des actions responsables en 2011-2012, avez été certifié par un organisme ou avez entamé un virage vert? Vous en avez fait la promotion auprès de votre clientèle? Voilà ce que nous désirons récompenser! Cette catégorie récompensera les communications employées à véhiculer votre volet écoresponsable et vos actions de développement durable.

**MATÉRIEL À FOURNIR** : 3 photos

[**FORMULAIRE COMMUNICATION DE VOS ACTIONS RESPONSABLES**](http://www.attractionsevenements.qc.ca/fichiers/autres/formulaire_com_actions_responsables.doc)

**PIÈCES JUSTIFICATIVES** : Vous pouvez joindre à votre dossier 2 pièces justificatives parmi celles-ci : PDF d’une affiche ou d’un dépliant, texte de votre politique de développement durable, hyperlien ou revue de presse (en lien avec le développement durable).

**NOTE** : Toutes les pièces justificatives doivent être en format électronique. Aucune pièce justificative imprimée ne sera transmise aux membres du jury.

**CONCOURS PROMOTIONNEL – Budgets confondus**

Vous avez organisé un concours original et avez fracassé des records de participation? Votre concours a généré une augmentation importante de votre achalandage et vous a permis d’établir des partenariats intéressants dans votre région? Cette catégorie s’adresse à vous!

**MATÉRIEL À FOURNIR** : 3 photos

[**FORMULAIRE CONCOURS PROMOTIONNEL**](http://www.attractionsevenements.qc.ca/fichiers/autres/formulaire_concours_promotionnel.doc)

**PIÈCES JUSTIFICATIVES** : Vous pouvez joindre à votre dossier 2 pièces justificatives parmi celles-ci : un hyperlien, une infolettre, un coupon de participation ou tout support visuel numérique présentant le concours.

**NOTE** : Toutes les pièces justificatives doivent être en format électronique. Aucune pièce justificative imprimée ne sera transmise aux membres du jury.

**ACTIVITÉ DE FINANCEMENT – Budgets confondus**

Votre entreprise organise chaque année une activité de financement ou une collecte de fonds? Vous croyez que l’originalité de votre activité vaut le coup d’être soulignée? Que ce soit un tirage original, un concours à vocation lucrative pour l’entreprise ou un banquet-bénéfice, les jurés seront ravis de récompenser vos efforts de financement.

**MATÉRIEL À FOURNIR** : 3 photos

[**FORMULAIRE ACTIVITÉ DE FINANCEMENT**](http://www.attractionsevenements.qc.ca/fichiers/autres/formulaire_activite_financement.doc)

**PIÈCES JUSTIFICATIVES** : Vous pouvez joindre à votre dossier 2 pièces justificatives parmi celles-ci : invitation, communiqué de presse ou hyperlien.

**NOTE** : Toutes les pièces justificatives doivent être en format électronique. Aucune pièce justificative imprimée ne sera transmise aux membres du jury.

**GESTION DES BÉNÉVOLES DANS LES FESTIVALS – Budgets confondus**

Vous engagez des bénévoles pour votre événement? Vous avez une méthode de gestion à toute épreuve et vos bénévoles sont heureux au travail et bien récompensés? Si vous détenez la clé pour gérer une équipe de bénévoles, que vous êtes bien outillés et que vous savez les encadrer et bien former vos équipes, vous devez participer à cette catégorie!

[**FORMULAIRE GESTION DES BÉNÉVOLES DANS LES FESTIVALS**](http://www.attractionsevenements.qc.ca/fichiers/autres/formulaire_gestion_benevoles.doc)

**PIÈCES JUSTIFICATIVES** : Vous pouvez joindre à votre dossier 2 pièces justificatives parmi celles-ci : guide d’accueil des bénévoles, plan de formation, description de tâches, photo ou hyperlien.

**NOTE** : Toutes les pièces justificatives doivent être en format électronique. Aucune pièce justificative imprimée ne sera transmise aux membres du jury.

**SERVICES D’ACCUEIL DANS LES ATTRACTIONS ET LES CORPORATIONS TOURISTIQUES – Budgets confondus**

Cette catégorie récompensera la qualité des services d’accueil d’une entreprise en évaluant les types de services offerts aux différentes clientèles, la diversité des services, la formation et l’encadrement du personnel relié aux services d’accueil ainsi que la capacité de l’entreprise à répondre aux besoins spécifiques de ses clients. Si votre pavillon d’accueil et vos services valent autant le détour que votre produit, n’hésitez pas à soumettre votre candidature dans cette catégorie.

[**FORMULAIRE SERVICES D’ACCUEIL DANS LES ATTRACTIONS ET LES CORPORATIONS TOURISTIQUES**](http://www.attractionsevenements.qc.ca/fichiers/autres/formulaire_services_accueil.doc)

**PIÈCES JUSTIFICATIVES** : Vous pouvez joindre à votre dossier 2 pièces justificatives parmi celles-ci : politique d’accueil, plan de formation, description de tâches, politique de traitement des plaintes, photo, carte géographique du site ou hyperlien.

**NOTE** : Toutes les pièces justificatives doivent être en format électronique. Aucune pièce justificative imprimée ne sera transmise aux membres du jury.



Le Prix de la commandite Loto-Québec récompense l’exploitation d'une commandite entre un membre de Festivals et Événements Québec et son commanditaire. Que ce soit un événement local, régional ou national et peu importe votre statut, les festivals, tout comme les commanditaires, peuvent soumettre leur candidature dans cette catégorie.

**MATÉRIEL :** 3 photos

[**FORMULAIRE PRIX DE LA COMMANDITE LOTO-QUÉBEC**](http://www.attractionsevenements.qc.ca/fichiers/autres/formulaire_prix_commandite.doc)

**PIÈCES JUSTIFICATIVES** : Vous pouvez insérer 5 liens Web dans le questionnaire pour illustrer vos propos.

**NOTE** : Assurez-vous que les pages Web que vous présenterez au jury seront toujours en ligne au mois de septembre.

**CRITÈRES D’ÉVALUATION**

Voici les critères d’évaluation et leur pondération pour chacune des catégories.

**PUBLICITÉ À LA TÉLÉVISION**

Originalité 20 %

Concept et message clairs 20 %

Esthétique 15 %

Scénario et réalisation 15 %

Capacité d’évocation 15 %

Sens et cohérence avec l’entreprise 15 %

\_\_\_\_\_\_\_\_\_

100 %

**AFFICHE PROMOTIONNELLE**

Originalité 25 %

Concept et message clairs 25 %

Esthétique 20 %

Capacité d’évocation 15 %

Sens et cohérence avec l’entreprise 15 %

\_\_\_\_\_\_\_\_\_

100 %

**PUBLICITÉ À LA RADIO**

Originalité 25 %

Capacité d’évocation 30 %

Concept et message clairs 30 %

Sens et cohérence avec l’entreprise 15 %

\_\_\_\_\_\_\_\_\_

100 %

**SITE INTERNET**

Originalité 20 %

Ergonomie 25 %

Concept et message clairs 15 %

Interactivité 15 %

Esthétique 15 %

Sens et cohérence avec l’entreprise 10 %

\_\_\_\_\_\_\_\_\_

100 %

**NOUVEAU PRODUIT OU ACTIVITÉ ORIGINALE**

Originalité 25 %

Sens et cohérence avec l’entreprise 15 %

Authenticité 20 %

Retombées pour l’organisation 25 %

Développement de partenariats 15 %

\_\_\_\_\_\_\_\_\_

100 %

**STRATÉGIE PROMOTIONNELLE WEB**

Originalité 20 %

Esthétique 15 %

Retombées pour l’organisation 25 %

Développement de partenariats 25 %

Diversité des médias 15 %

\_\_\_\_\_\_\_\_\_

100 %

**COMMUNICATIONS DE VOS ACTIONS RESPONSABLES**

Originalité 15 %

Retombées pour l’organisation 25 %

Développement de partenariats 25 %

Diversité des médias 15 %

Innovation et originalité des actions

posées 10 %

Impact mesurable 10 %

\_\_\_\_\_\_\_\_\_

100 %

**CONCOURS PROMOTIONNEL**

Originalité 15 %

Esthétique 15 %

Retombées pour l’organisation 20 %

Capacité d’évocation 15 %

Développement de partenariats 15 %

Concept et message clairs 10 %

Sens et cohérence avec l’entreprise 10 %

\_\_\_\_\_\_\_\_\_

100 %

**GESTION DES BÉNÉVOLES DANS LES FESTIVALS**

Formation et outils de gestion 25 %

Encadrement sur le terrain 25 %

Reconnaissance 20 %

Satisfaction 15 %

Fidélisation 15 %

\_\_\_\_\_\_\_\_\_

100 %

**SERVICES D’ACCUEIL DANS LES ATTRACTIONS ET LES CORPORATIONS**

Formation et outils de gestion 20 %

Encadrement sur le terrain 15 %

Services offerts 20 %

Originalité des services et adaptation 20 %

Signalisation sur le terrain 15 %

Évaluation 10 %

\_\_\_\_\_\_\_\_\_

100 %

**ACTIVITÉ DE FINANCEMENT**

Originalité 30 %

Retombées pour l’organisation 30 %

Développement de partenariats 25 %

Sens et cohérence avec l’entreprise 15 %

\_\_\_\_\_\_\_\_\_

100 %

**PRIX DE LA COMMANDITE LOTO-QUÉBEC**

Qualité 20 %

Originalité 30 %

Pertinence de l’exploitation de la

commandite 30 %

Retombées pour les partenaires 20 %

\_\_\_\_\_\_\_\_\_

100 %

**LA REMISE DES PRIX**

La remise des Prix Coup d’Éclat! et du Prix de la commandite Loto-Québec auront lieu lors de la Soirée de l’excellence du Congrès des festivals, événements et attractions touristiques. Pour 2012, la soirée aura lieu à l’Auberge Gouverneur de Shawinigan. Le gala sera agrémenté d’un banquet et les prix seront remis en différents blocs entrecoupés d’animation. Tous les finalistes sont invités à être présents lors de la remise des prix.

**CONTACT**

Christine Diguer, coordonnatrice des services aux membres  
514 252-3037 ou 1 800 361-7688 au poste 3659

[membership@satqfeq.com](mailto:membership@satqfeq.com)

**MERCI À NOS PARTENAIRES**

****

****